

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT***
 LA DESTRUCTION*
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE*
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEE

* cocher la correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : GLOBICE-Réunion Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Violaine DULAU, Directrice Adresse : GLOBICE: 30 chemin Parc cabris, Grand Bois, 97410 Saint Pierre, La Réunion Nature des activités : Association à vocation scientifique, consacrée à l'étude et la conservation des cétacés à La Réunion. Qualification : Association Agréée de Protection de l'Environnement (AP-201-79/SG/DRECV) Coordinateur local du réseau-échouage à La Réunion, en liaison avec le Réseau National d'Echouage. Membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) Agrée « Etablissement Utilisateur d'Animaux à des fins scientifiques (EU-0607, N°A-974-03)

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Megaptera novaeangliae</i> Baleine à bosse	40 par an sur 4 ans soit 160 (2023-2026)	30 adultes par an sur 4 ans, soit 120 10 baleineaux par an sur 4 ans, soit 40
B2		
B3		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION*			
Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détenion en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommage aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir document Annexe			
* suite sur papier libre			

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION			
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)			
D1. CAPTURE OU D'ENLEVEMENT*			
Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés :	
Capture temporaire	<input type="checkbox"/>	avec relâcher sur place	<input type="checkbox"/>
		avec relâcher différé	<input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher			
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher			
Capture manuelle	<input type="checkbox"/>	Capture au filet	<input type="checkbox"/>
Capture avec épuisette	<input type="checkbox"/>	Pièges	<input type="checkbox"/>
Préciser :			

Autres moyens de capture Préciser : **Pas de capture physique de l'animal, prélèvements cutanés collectés à distance à l'aide d'une arbalète (voir modalités de prélèvement en Annexe)**

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

* suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

* suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : arbalète
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	<input type="checkbox"/>	

* suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Violaine DULAU : Docteur en céologie ; Vanessa ESTRADE : vétérinaire chargée du bien être animal
Formation continue en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Jacques FAYAN : inspecteur de l'Environnement
Autre formation		Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **juillet 2023 à novembre 2026 (4 ans)**
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **eaux territoriales de La Réunion**
 Départements : **974**
 Cantons :
 Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE*

Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaire	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **voir document Annexe**


* suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLIE LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Un rapport sera remis aux différents partenaires à la fin de l'opération. Ce rapport mentionnera notamment le nombre d'échantillons prélevés par classe (adultes/jeune) et par année, ainsi que la réaction des animaux. Les résultats de l'étude seront restitués dans le rapport final du projet et sous forme de publications scientifiques.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Saint-Leu  le 25 mai 2023 Votre signature :
--	--

--	--